

dossier DE PRESSE

Lundi 7
Décembre
2015

Des projets ambitieux et innovants récompensés!

Le jury de la 7^{ème} édition du concours Créactifs vient de rendre son verdict : ce sont 10 projets qui sont primés cette année. Ils ont été retenus pour leur qualité, leur pertinence ainsi que leur originalité. Les lauréats primés ont décroché un financement allant de 2 000 à 9 000 euros, selon l'ampleur de leur projet.

La Métropole Rouen Normandie soutient 10 projets innovants des jeunes du territoire

La Métropole Rouen Normandie propose un financement de 5 000 euros maximum, qui peut être complété par le partenaire du concours, la Caisse des Dépôts (CDC). Dans une période économique difficile, cette initiative de la Métropole permet de soutenir les projets de jeunes qui visent à dessiner un territoire encore plus respectueux du développement durable.



Comment ont-ils été sélectionnés ?

Ce concours permet aux jeunes de participer activement à la vie de la collectivité, favorise l'égalité des chances et leur donne l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet.

Il est ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de la Métropole ou ayant un projet sur ce territoire.

Comme chaque année, le concours Créactifs mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes.

Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association.

LA MÉTROPOLE SOUTIENT
LES PROJETS DES JEUNES
www.metropole-rouen-normandie.fr

dossier DE PRESSE

Le jury

Le jury est composé de 13 membres : 5 élus, 3 personnalités qualifiées, 3 représentants des services de la Métropole, un représentant de la CDC et une ancienne lauréate, Ramata BA.

Il est présidé par Mélanie Boulanger, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge des initiatives jeunes. Les membres du jury délibèrent sur la base du dossier, de l'audition des candidats et sélectionnent ensuite les projets qui seront récompensés. Les lauréats peuvent obtenir une bonification du prix par le partenaire du concours, la Caisse des Dépôts.



Les lauréats

Clément MICHEL (Le Petit Quevilly) : 9 000 € dont 5 000 € de la Métropole Rouen Normandie et 4 000 € pour la CDC pour le développement d'activité de son entreprise SYNHACK.

SYNHACK est dédiée à la sécurité informatique des entreprises. Elle développe une technologie innovante basée sur une plateforme de sécurité nouvelle génération disponible sur le Cloud en mode SaaS : modèle sécurisé d'exploitation commerciale des logiciels qui sont installés sur des serveurs distants plutôt que sur la machine de l'utilisateur.

Le candidat développe une technologie « BIG DATA » où la sécurité ne sera plus de savoir si l'entreprise est attaquée, mais de savoir quand et comment.

dossier DE PRESSE

Rebecca LORY (Belbeuf) : 9 000€ dont 5 000 € de la Métropole Rouen Normandie et 4 000 € pour la CDC pour le développement d'activité de son entreprise, *Les cuirs de Lohré*.

Rebecca LORY est une ancienne cavalière professionnelle reconvertie en artisan d'art. Elle travaille les cuirs et réalise des costumes pour des spectacles équestres, notamment dans le cadre des reconstitutions médiévales. Elle s'est également spécialisée dans la fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie.

Depuis avril 2014, elle a le statut d'auto-entrepreneur et sillonne la France avec un camion aménagé en atelier pour vendre ses pièces lors des marchés médiévaux. La candidate travaille avec des fournisseurs français en lien avec les plus grandes maisons de couture. Le projet présenté à Créactifs est le développement de son activité : elle va s'initier à la cascade équestre pour réaliser des pièces spécifiques à cette pratique.

Lucie BOULARD (Rouen) : 9 000 € dont 5 000 € de la Métropole Rouen Normandie et 4 000 € pour la CDC pour la création de son entreprise, *Les boîtes à Lulu, cadeaux pointus*.

« Les Boîtes à Lulu cadeaux pointus » sont des coffrets cadeaux intelligents pour enfant de 0 à 8 ans. Le client achète en ligne une Lulubox et se voit remettre un bon-cadeau expédié dans un coffret. Le coffret sert également de boîte cadeau. À l'intérieur, le bon permet à l'enfant ou aux parents de choisir son cadeau parmi une liste de présents, tous réalisés à la main par des artisans français offrant ainsi des produits uniques et originaux pour toutes les occasions.

Founé CAMARA (Rouen) : 5 000 € de la part de la Métropole Rouen Normandie pour la création de *L'Alphabétisation par l'outil numérique et la culture*.

Ce projet a pour but de permettre l'alphabétisation des ressortissants africains vivant en France. La candidate propose une méthode d'alphabétisation innovante en passant par la langue maternelle des publics concernés pour atteindre la langue cible, le français.

dossier DE PRESSE

C'est par le biais de l'association qu'elle a créée en février 2015 « Langue et Alphabétisation Normandie », que la jeune candidate souhaite proposer l'apprentissage de la langue française grâce à des solutions numériques telles que des jeux d'apprentissage qui compléteront les cours.

Kathleen DUVAL (Sahurs) : 5 000 € de la part de la Métropole Rouen Normandie pour la création de son entreprise *YUMMY KITCHEN Fast Good*.

YUMMY KITCHEN est un projet de restauration rapide qualifiée de « Fast Good » : manger vite et surtout manger bien ! La candidate propose une cuisine « bio », saine, gourmande et sans gluten. L'objectif est de manger sainement sur le pouce, sans prix excessif.

Les produits proposés seront 100 % bio et 100 % sans gluten, les recettes élaborées seront donc plus légères et plus digestes.

Les clients auront la possibilité de composer leurs recettes, avec un choix divers d'ingrédients et d'assaisonnements. Les repas seront à déguster sur place ou à emporter.

Caroline DEGRAVE (Rouen) : 5 000 € de la part de la Métropole Rouen Normandie pour la création de son entreprise *Les copeaux numériques*.

Caroline DEGRAVE souhaite créer un atelier collaboratif et solidaire sur le travail du bois : restauration et réalisations de prototype numérique (FAB LAB).

Cet atelier aura plusieurs activités :

- Comaking : partage des machines traditionnelles et numériques pour la réalisation et la restauration des objets en bois ou de création de prototype ;
- Coworking par le partage d'un lieu de travail (ébénistes, menuisiers, architectes...)
- Do it yourself : proposition d'atelier et stage thématiques afin d'apprendre à travailler le bois ou parfaire son expertise, le tout animé par un café-culturel, lieu de rencontre et d'exposition du travail des artistes.

Dans le cadre de l'ESS, Économie Sociale et Solidaire, la candidate et son coéquipier ont suivi des formations dispensées par l'ADRESS (service en conseil de e-marketing). L'association « les copeaux numériques » qu'ils viennent de créer leur permet de porter leur projet.

dossier DE PRESSE

David RAULIN (Rouen) : 5 000 € de la part de la Métropole Rouen Normandie pour la création de son entreprise SEAM.

SEAM est un atelier en ligne de personnalisation de vêtements, T-Shirts, Sweats et sacs principalement. Il vise à répondre aux besoins de ceux qui cherchent à se démarquer et à consommer de manière éthique et responsable.

La création du vêtement se fait en différentes étapes : le choix du vêtement, les éléments à rajouter et le tissu sélectionné. Ces données sont ensuite transmises à l'atelier pour l'élaboration du vêtement.

Les produits SEAM sont composés de coton biologique issu du commerce équitable constituant une réelle alternative à l'industrie du prêt-à-porter.

Ce projet a pour objectif de développer une activité économique sur le territoire de la Métropole capable de générer de l'emploi sur le long terme. Il permet aussi de stimuler l'activité économique de la région en faisant travailler des partenaires locaux.

Roseline MAMBOUT (Rouen) : 5 000 € de la part de la Métropole Rouen Normandie pour la création de son entreprise Fast Wok.

La lauréate souhaite créer un établissement de restauration rapide asiatique sur la région rouennaise. La cuisson des plats se fera dans un wok, face aux clients.

La candidate propose un menu unique à 3 étapes : base, ingrédients et sauce ; le tout servi avec une boisson. Le plat sera donc fait sur mesure pour chaque client.

Les produits seront locaux, à part les féculents et les sauces qui seront tous issus des épiceries chinoises.

La vente se fera sur place pour environ 15 couverts ou à emporter. Une livraison à domicile est également envisagée.

Simon CHARLES (Houppesville) : 3 500 € de la part de la Métropole Rouen Normandie pour la création du Festival HOUPP'STOCK.

L'association HOUPP'STOCK organise en juillet prochain la 3^{ème} édition du festival Houpp'Stock. L'objectif de ce festival est de rassembler un public de tout âge autour de différents styles de musiques.

dossier DE PRESSE

Ce Festival aura lieu à l'espace du Vivier à Houpeville du 1^{er} au 3 juillet. En tout, ce sont de 18 à 20 groupes locaux qui seront accueillis sur ces trois jours. Une scène intérieure et une extérieure accueilleront les groupes et le public jusqu'à 2 heures du matin. Les festivaliers pourront également profiter de démonstration et d'initiation aux arts de la rue.

L'objectif principal de ce festival est de devenir un événement de référence au sein de la Métropole.

Marie HEIPP (Rouen) : 2 000 € de la part de la Métropole Rouen Normandie pour réaliser des tests techniques sur le Foyer Yokuté à Gandon au Sénégal.

Au travers de son association ENACTUS (ONG qui vise à promouvoir le progrès sociétal par l'action entrepreneuriale), la candidate est à la recherche de financement pour réaliser des tests techniques sur un équipement de cuisson. La particularité de cet équipement est qu'il utilise comme combustible des granulés végétaux ou des briquettes issues de déchets industriels ou agricoles. Une partie de ces tests se déroulera en Normandie.

Ce foyer de cuisson, nommé Yokuté pourrait remplacer le bois de chauffe et le charbon actuellement utilisés et dangereux pour la santé en raison des fumées. Cette utilisation est également une cause importante de déforestation au Sénégal.

La mise en place d'ateliers de production dans des zones ciblées dynamiserait le tissu économique des régions concernées (création d'emploi et formation des femmes à l'utilisation du cuiseur).

Le prix Créactifs permettrait de financer les tests d'acceptabilité sociale du cuiseur et de financer 200 foyers Yokuté dans le village de Gandon. À noter que l'association ENACTUS a été invitée à participer à la COP21 pour présenter ce projet.

dossier DE PRESSE

Un concours attendu des jeunes entrepreneurs

Le concours Créactifs permet aux jeunes de concrétiser les idées et des projets qui, sans l'aide de la Métropole Rouen Normandie et la Caisse des Dépôts, ne pourraient voir le jour. En sept années de concours, de nombreux jeunes ont pu monter leur entreprise.

Les 7 éditions de Créactifs :

64 projets financés
dont 24 projets cofinancés par la CDC

40 créations d'entreprises

296 700 € pour la Métropole Rouen Normandie
79 000 € pour la Caisse des Dépôts

Que sont-ils devenus ?

Les lauréats des éditions précédentes continuent brillamment leur route de jeunes entrepreneurs :

Lauréats - session 2010

Simon LARCHEVÊQUE (Rouen) : Projet de développement de l'association *Guidoline*

Cette association récupère les vélos délaissés, les répare et forme ceux qui le souhaitent à la réparation de leur vélo. Le financement Créactifs lui a permis de se procurer un nouveau local pour son association et de faire un recrutement pour maintenir l'atelier ouvert le plus possible. Aujourd'hui, Guidoline est une association bien implantée sur le territoire qui propose un café associatif, équilibrant ainsi l'activité tout en créant un lien social.

dossier DE PRESSE

Cédric BELLENGER (Mesnil-Esnard) : Projet de réalisation d'une porcherie méthanière dans un village au Congo « 2 main à main »

Cédric et ses coéquipiers sont partis en septembre 2010 au Congo pour faire construire une porcherie dans le village d'Ately. Le prix Créactifs a servi à payer les maçons et les matériaux. Aujourd'hui, la porcherie est construite, l'étape suivante est la production énergétique de méthane à partir du lisier de porc.

Lauréats - session 2011

Nicolas GREVERIE (Petit-Quevilly) : Projet de création d'une application pour smartphone «Enquête : découvrir Rouen en s'amusant »

Depuis son passage devant le jury Créactifs, son projet s'est très fortement développé, incubés chez SEINARI, Nicolas et Florent ont pu structurer davantage leur projet. Aujourd'hui, l'entreprise GAMIT est créée et fait partie des premières à s'être installées dans les locaux de Seine InnoPolis. Aujourd'hui, GAMIT compte plusieurs salariés et développe son activité dans la gamification et la 3D.

Sylvain VUILLERET (Rouen) : Projet de création et développement de l'association «REC : Rouen Énergie Positive»

Cette association a plusieurs objectifs : soutenir la création, la diffusion et la promotion de l'art visuel ; la mise à disposition du matériel audio-visuel pour les adhérents, l'organisation de manifestations artistiques et la proposition d'ateliers pédagogiques en milieu scolaire. Après son prix Créactifs, l'association s'est fortement développée : elle compte aujourd'hui plus de 40 adhérents. Sylvain travaille en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie pour diverses prestations vidéo, notamment un court-métrage sur les jeunes candidats du concours d'éloquence 2012.

Aujourd'hui, Sylvain a fait évoluer l'association REC en la fusionnant avec l'association Pixel, elle aussi bien implantée sur le territoire. Des résidences d'artistes et des formations aux arts visuels viennent compléter l'offre de service de l'association.

dossier DE PRESSE

Lauréats session 2012

Jennifer GALLET (Canteleu) pour son entreprise d'hôtes et hôtesse d'accueil pour événements, défilés et la création d'une agence de mannequinat « JG Models »

Depuis le Concours Créactifs, elle a investi dans une garde-robe spécifique à l'Agence, notamment des tailleurs créés spécialement pour l'Armada.

Jennifer a obtenu, fin 2012, la Licence d'Agence de Mannequins, unique titulaire en Normandie et compte un référencement de 180 collaborateurs (hôtes, hôtesse et mannequins). Son entreprise est désormais hébergée à Seine Créapolis.

Romain ALBANQUE pour son entreprise KangaroOz 3D

Son entreprise offre des services de géomodélisation de bâtiments, édifices, monuments... pour la communication numérique. Après avoir travaillé en Australie pour le compte d'entreprises et d'établissements publics, Romain consolide son activité en France et plus particulièrement sur notre territoire. Il ouvre désormais son activité vers l'édition en 3D d'ouvrages numériques, il devient ainsi éditeur numérique pour Apple.

Membre du jury Creactifs 2014, Romain intervient également comme chargé des cours à la faculté de Géographie et à l'IUT de l'Université de Rouen.

Lauréats 2013

Camille BLOT (Montmain) pour la création de Cam's Cake, l'entreprise de vente de cupcakes



Après avoir surfé sur le bouche-à-oreille, Camille a désormais ouvert un salon de thé à Rouen avec dégustation sur place, un service traiteur et des ateliers culinaires. Elle privilégie les filières courtes en travaillant avec les producteurs locaux.

Elle est désormais installée Place des Carmes à Rouen, où sa boutique ne désemplit pas !

dossier DE PRESSE

Alexandre NICOL (Rouen) pour le développement de l'entreprise «Phoenix Effet».

Le lauréat a créé une activité sous le statut d'auto-entrepreneur en juin 2012. Il propose la création d'effets spéciaux ainsi que du maquillage pour des films. Il crée et distribue des produits dérivés de Bandes Dessinées, notamment des sculptures et moulages de figurines.

Lauréats 2014

Anthony ROY (Rouen) pour la création d'une entreprise spécialisée dans la fabrication du pain artisanal, frais bio et sans gluten, située à Darnétal (Le Petit Minotier)

Boulangier de père en fils, Anthony a un véritable savoir-faire. Pour la confection de ses diverses variétés de pain, il utilise des farines issues de l'agriculture biologique et pour la très grande majorité d'origine française. Actuellement, il propose des buches et des galettes de roi, et développe la vente par correspondance car son pain peut être congelé.

Victor CLEMENT (Rouen) pour la création de l'entreprise WeTruck

Le lauréat propose de mettre à disposition des voyageurs la place « passager » des camions ou des utilitaires de petit gabarit circulant dans toute la France et en Europe. Cela développera la mobilité durable tout en améliorant les conditions de travail des chauffeurs.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr